



Organisation
internationale
du Travail

Résumé exécutif

Forced labor: Coercion and exploitation in the private economy [Le travail forcé: Coercition et exploitation dans l'économie privée]

Édité par Beate Andrees and Patrick Belser

Cette publication présente les résultats de récentes recherches empiriques menées par l'OIT sur le travail forcé tel qu'il se manifeste aujourd'hui dans l'économie privée. Elle montre que les problèmes de coercition et d'exploitation économique qui caractérisent les formes modernes du travail forcé sont dus à des dysfonctionnements du marché qui ont des conséquences sociales inacceptables en termes d'équité mais aussi d'efficacité. Si le travail forcé continue de sévir, c'est notamment parce que le marché du travail présente deux lacunes: premièrement, l'existence de systèmes de recrutement non réglementés qui permettent de dissimuler la fraude et les pratiques abusives; et deuxièmement, les insuffisances persistantes de la réglementation des salaires qui conduisent à l'impunité en cas de non paiement des salaires.

En faisant le bilan des travaux de recherche menés par des auteurs venus d'horizons géographiques et universitaires très divers, cet ouvrage offre une perspective pluridimensionnelle et pluridisciplinaire sur le travail forcé moderne. La première partie de l'ouvrage comporte des études de cas provenant d'Amérique latine, d'Asie du Sud, d'Afrique et d'Europe qui fournissent une analyse approfondie des systèmes de recrutement par la tromperie, de la servitude pour dettes et autres formes de coercition qui donnent lieu à l'exploitation économique des travailleurs. La deuxième partie présente de nouvelles stratégies quant à la façon de renforcer la législation, l'action gouvernementale ainsi que les statistiques pour lutter contre les formes contemporaines du travail forcé. Elle offre une analyse détaillée de la manière dont la lutte contre le travail forcé peut être optimisée grâce à un renforcement de l'inspection du travail et une consolidation des institutions du marché du travail; grâce à l'institution de cadres juridiques moins ambigus permettant d'ériger en crime et de sanctionner le trafic d'êtres humains; grâce au recours plus intensif à des instruments tels que la microfinance qui donnent les moyens d'agir aux communautés vulnérables au travail forcé; et grâce enfin à l'utilisation d'outils statistiques plus sophistiqués visant à répertorier les cas de travail forcé, à guider l'action gouvernementale et à suivre l'évolution de la situation.

Perspectives régionales

Cet ouvrage présente des études de cas réalisées dans le cadre du vaste programme de recherche de l'OIT sur le travail forcé. Bien que nullement représentatifs, ces exemples illustrent avec éloquence certains défis majeurs auxquels la région est confrontée.

En Afrique, le travail forcé est le fait de toute une série de secteurs économiques. Il résulte de mouvements internes à un pays ou de mouvements transnationaux et s'explique par la discrimination qui a longtemps été pratiquée à l'encontre des descendants d'esclaves. Il frappe aussi des enfants qui sont recrutés de force dans l'armée ou qui sont, par tradition culturelle, envoyés au travail pour le compte de membres de leur famille. L'ouvrage dépeint le cas du Niger où la discrimination qui s'exerce à l'encontre des descendants d'esclaves et qui est profondément enracinée dans la pratique quotidienne, continue de les maintenir dans un état de servitude, malgré l'interdiction légale de telles pratiques. L'étude repose sur des évaluations qualitatives dans un certain nombre de villages nigériens.

Cet ouvrage comporte deux études de cas provenant d'Amérique latine, l'une portant spécifiquement sur le Brésil et l'autre résumant des travaux de recherche menés au Pérou, en Bolivie et au Paraguay. Selon ces études de cas, le moyen le plus couramment utilisé, dans la région, pour assujettir les gens au travail forcé est la servitude pour dettes. Ce système permet à des intermédiaires de recruter des ouvriers agricoles moyennant une avance sur salaires; ces travailleurs acceptent de rembourser cette avance en travaillant pour le compte des intermédiaires ou en leur cédant le produit de leur travail. Mais une fois embauchés, les ouvriers se rendent compte qu'ils ont été trompés par les intermédiaires et que la valeur de leur travail n'est pas dûment comptabilisée et qu'elle est sous-estimée par rapport aux sommes qu'ils doivent rembourser. A l'instar de l'Afrique, ces pratiques d'exploitation sont étroitement liées à la discrimination, celle qui s'exerce notamment à l'encontre des populations autochtones.

En termes quantitatifs, c'est en Asie que le travail forcé est le plus largement répandu. Il touche les travailleurs migrants qui font l'objet de trafic de main-d'oeuvre à l'intérieur des pays ou au-delà des frontières, de même que les travailleurs assujettis à la servitude pour dettes comme c'est le cas en Inde ou au Pakistan. L'étude de cas sur le Pakistan porte sur les systèmes traditionnels d'avances sur salaire qui conduisent à la servitude pour dettes. L'étude montre que les anciennes formes de coercition et de servitude pour dettes sont en train de se réactualiser. Bien que la servitude pour dettes continue de sévir dans le secteur agricole, où les systèmes traditionnels agraires sont fortement enracinés, ce fléau a également été détecté dans d'autres secteurs économiques où des intermédiaires recrutent des travailleurs en leur fournissant des avances sur salaires, ce qui peut les endetter lourdement, voire les assujettir à la servitude pour dettes.

Dans les pays industrialisés, la majorité des victimes du travail forcé sont piégées dans le cercle vicieux de la traite d'êtres humains. Elle sont dupées par des intermédiaires, en général dans leur pays d'origine, puis sont assujetties à des conditions de travail abusives, assimilables pour certaines à du travail forcé. Une étude de cas résume les travaux de recherche sur la traite d'êtres humains dans dix pays européens et démontre qu'il existe une forte corrélation entre le recrutement par la tromperie, l'exploitation et les pratiques largement répandues de manipulation salariales associées aux menaces et autres mesures coercitives.

Principales constatations

- Le travail forcé est largement répandu dans les secteurs économiques à forte intensité de main-d'oeuvre, où la rotation de la main-d'oeuvre est élevée et les mouvements saisonniers importants, comme c'est le cas dans l'agriculture, la construction, l'exploitation minière, l'industrie des textiles et des vêtements et la restauration. Il est présent dans les pays en développement où la servitude pour dettes relève de la tradition de même que dans les pays industrialisés qui sont exposés aux formes contemporaines de trafic d'êtres humains. Selon l'OIT, quelque 12,3 millions de personnes au moins travailleraient sous la contrainte dans l'économie souterraine et clandestine.
- Le travail forcé est un crime selon la législation et la pratique internationales. Ce crime peut être le résultat de trois facteurs conjugués: une cible appropriée, un contrevenant motivé et l'absence d'un dépositaire des lois habilité. Il existe un vaste réservoir de travailleurs pauvres et marginalisés susceptibles d'être dupés et contraints de travailler dans des conditions d'exploitation. Certains employeurs peu scrupuleux sont tentés d'exploiter les travailleurs vulnérables parce qu'ils pensent pouvoir accroître ainsi leurs profits. Les études de cas présentées dans cet ouvrage confirment que le travail forcé se pratique dans les endroits où les services d'inspection du travail et autres institutions du marché du travail ont peu accès ou guère d'influence.
- Les formes contemporaines du travail forcé ne sont pas nouvelles. Il existe, bien sûr, des différences notoires entre l'esclavage traditionnel et les formes modernes du travail forcé, entre la traite atlantique et la traite contemporaine d'êtres humains, mais il existe aussi des similitudes importantes. Cet ouvrage fait le point sur les débats qui ont opposé et opposent encore les théoriciens au sujet de l'esclavage et du travail forcé, et il propose un cadre conceptuel qui pourrait servir de guide à d'autres travaux de recherche.
- Sur les marchés du travail que les économistes qualifient d'«efficients», les travailleurs perçoivent toujours leur «produit marginal» (c'est-à-dire ce qui, grâce à eux, constitue le revenu de l'employeur) de manière régulière et sans retard. Mais en pratique, certains employeurs peuvent profiter de ce que les marchés du travail sont mal réglementés pour réduire leurs coûts de main-d'oeuvre et augmenter leurs profits en pratiquant la coercition et en refusant de verser les salaires des travailleurs. Les employeurs peuvent également recourir au travail forcé pour transférer le risque économique sur les travailleurs: ainsi, si les ventes sont faibles, ils suppriment purement et simplement les salaires. Il va de soi que cette situation est une grave dérive par rapport au concept idéal du «marché libre», dont l'efficacité repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les acteurs agissent de bonne foi. La réalité du travail forcé montre qu'en l'absence d'une solide réglementation du marché du travail, cette hypothèse est déficiente.

- Deux grands mécanismes sous-tendent le travail forcé: le recrutement sous la contrainte et les dysfonctionnements des systèmes de rémunération. Une analyse des mécanismes de recrutement montre comment les travailleurs deviennent des victimes du travail forcé; les auteurs présentent les mécanismes de recrutement qui conduisent directement au travail forcé ou contribuent à accroître la vulnérabilité des travailleurs au travail forcé. Des employeurs peu scrupuleux peuvent recourir à toute une série de manipulations salariales, telles que les prélèvements sur salaire, l'exploitation des dettes et les paiements en espèces, ou tout simplement le non-versement des salaires. Il s'agit là de dispositifs extrêmement efficaces pour contraindre les travailleurs à accepter des conditions de travail qu'ils n'auraient certainement pas accepté dans d'autres circonstances. La plupart du temps, les manipulations salariales vont de pair avec d'autres méthodes coercitives.
- Il importe d'améliorer et d'utiliser de toute urgence les méthodes statistiques destinées à mesurer le travail forcé et la traite des êtres humains. Il existe deux façons de collecter les données: les systèmes nationaux de collecte de données qui reposent sur toute une variété de sources institutionnelles et les estimations nationales basées sur des méthodes statistiques scientifiques. Les méthodes qualitatives et quantitatives sont complémentaires. Pour pouvoir disposer d'estimations mondiales fiables, il faut que des enquêtes nationales aient été dûment menées à bien; en attendant, l'absence de statistiques fiables ne peut que desservir lourdement les victimes.

Les valeurs morales exigent que l'esclavage et le travail forcé soient abolis, et cet ouvrage fournit des recommandations d'ordre pratique pour mener à bien cette mission. Il préconise notamment un renforcement des réglementations et des institutions du marché du travail de manière à mieux cibler les contrevenants et à donner aux travailleurs exploités les moyens de faire valoir leurs droits. Enfin, cet ouvrage montre que la lutte contre le travail forcé n'est qu'un maillon dans la chaîne du vaste combat qui, à l'ère de la mondialisation, tend à supprimer l'exploitation dans le domaine du travail.

Copyright © Organisation internationale du Travail

Ce résumé ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières. La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Le texte peut être librement reproduit, à condition d'en mentionner la source.

Département de la communication et de l'information publique
Bureau international du Travail
4 route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse
Pour plus d'information, visitez notre site web www.ilo.org

